

1^{er} prix, 100 fr. offerts par la Société des Régates, et une Médaille en vermeil, offerte par M. Le Grand, conseiller général. — 2^e prix, 50 fr. — 3^e prix, 25 fr.

4^{me} Course, 2^{me} Série Bateaux de pêche : Fécamp, Yport, Etretat

ENGAGEMENTS

	Guidon blanc	Bateaux	Jauge	Ports d'attache.	Propriétaires.	
1 ^{re} COURSE Bateaux de Plaisance	1 ^{re} Série	1 Zig-Zag	16 Tx. Rt 20' 28" 7	Havre.	Postel.	
		2 Eperlet,	12 " 18' 40" 0	Trouville.	Clausn.	
		3 Sapho	12 " 18' 14" "	Dieppe	Bourdon et Leroux.	
		4 Sylphe	12 " " "	"	Claudon.	
		5 Lotus.	5 60 12' 48" 6	Havre.	N. Billard.	
	2 ^e Série	6 Panthère.	9 70 17' 29" 8	Havre.	Grandalle.	
		7 Ecureuil.	3 50 11' 56" 3	Havre.	Baltazard.	
		8 Epervier.	5 80 14' 03" 1	Havre.	Briquet.	
		9 Marguerite.	" " " "	Havre.	Gunet.	
		10 Simon.	4 20 11' 02" 5	Fécamp.	Chédrin.	
		11 Fatma.	2 70 " "	Fécamp.	Friboulet.	
2 ^{me} COURSE EMBARCATIONS de Plaisance			Ports d'attache.	Patrons.		
	11 Papillon.		Fécamp.	Duchemin.	Lejolivet.	
	12 Peryenche.		Fécamp.	Cauvaïn.	Gilles et Bellet.	
	13 Le Lys.		Fécamp.	Coquais.	Renault et Valois.	
3 ^{me} COURSE Bateaux-Pilotes	Guidon blanc avec bande noire					
	1 St-Pierre	12 Tx 18' 46"	Fécamp.		Pilotes.	
	2 N° 1.	" " "	Havre.		Tourant.	
	3 N° 25.	" " "	Havre.		Gigot.	
	4 N° 32.	" " "	Havre.		Grivel.	
4 ^{me} COURSE Bateaux de Pêche 1 ^{re} SÉRIE 4 ^e COURSE Bateaux de Pêche 2 ^e SÉRIE		Bateaux	Ports d'attache	Patrons	Propriétaires	
	6	Hirondelle	Havre.	Jouault.	Guerbette.	
	7	Neptune	Havre.	Dupont.	Guerbette.	
	8	Jean	Havre.	Clavier.	Clavier.	
	9	Hérisson	Havre.	Lethuillier.	Lethuillier.	
	8	Deux-Hélène	Etretat.	Savalle.	Tautot.	
	9	Saint-Pierre	Fécamp.	Florent.	Lachèvre.	
	10	Jeune-Victor	Fécamp.	Henry.	Jeanne.	
	11	Gaston	Fécamp.	Feron.	Pope.	
	5 ^{me} COURSE Canots de Pêche	Guidon en rectangle blanc et vert.	Sept-Sœurs.	Fécamp.	Poret.	Poret.
		rouge et jaune.	Tout-secours-vient-du-Ciel	Fécamp.	Tourbaté.	Tourbaté.
rouge et bleu.		Frère-et-Sœur.	Etretat.	Lelou.	Lelou.	
noir et jaune.		Marie-Victoire.	Fécamp.	A. Galissard.	A. Galissard et Lelou.	
vert et jaune.		Marie-Louise.	Fécamp.	Buquet.	Buquet.	
6 ^{me} COURSE Canots à 4 Avirons (1 ^{re} série)	vert et rouge.	Saint-Pierre.	Fécamp.	Millet.		
	bleu et rouge.	Sirène.	Havre.	Coisy.	Gunet.	
	bleu et blanc.	Gazelle.	Fécamp.	A. Capon.	Chancerel.	
	rouge et jaune.	E. C.	Fécamp.	Capon.	E. Capon.	
	bleu et vert.	Capricieuse.	Havre.	Lefebvre.	Chaussat.	
7 ^{me} COURSE Canots à 4 Avirons (2 ^{me} série)	noir et rouge.	Aventure.	Fécamp.	E. Capon.	E. Capon.	
	bleu et jaune.	Liberté.	Fécamp.	Daubeuf.	A. Capon.	
	vert et rouge.	Montcalm.	Fécamp.	V. Capon.	A. Capon.	
	vert et jaune.	Jupiter.	Fécamp.	Capon.	A. Capon.	
	bleu.	Augustine.	Fécamp.	Deschamps.	J. Reault.	
8 ^{me} COURSE Canots à la godille	blanc.	Paul.	Fécamp.	Poret.	Tourbaté.	
	rouge.	Jeune-Adolphe.	Fécamp.	Couture.	Capon.	
	jaune.	E.-C.	Fécamp.	Brument.	Capon.	
9 ^{me} COURSE Périssaires non pontées ni couvertes	Noire-Rouge	V. Capon.	Noire-Rouge	P. Brument.		
	Noire-Rouge, ilston blanc	V. Capon.	Blanche	Jules Cavelier.		
	Noire-Verte	A Margas.	Noire-Rouge	V. Cavelier.		
10 ^{me} COURSE Doris de service	rouge et bleu.	Liberté.	Fécamp.	Baccus.	X.	
	blanc et vert.	Outsider.	Fécamp.	Cavillier.	Du Haley.	
	blanc et rouge.	Mascotte.	Fécamp.	V. Cavelier.	E. Capon.	
	bleu et blanc.	Blanche.	Fécamp.	X.	Poret.	
11 ^{me} COURSE Canots à 4 Avirons	Course d'ensemble : entre toutes les embarcations du quartier maritime ayant couru, à l'exception de celles qui auront remporté les premiers prix.					

12^{me} COURSE : A la Nage et au Beaupré

Giard, Enfile, J. Hébert, H. Leherley, Benoit Recher, G. Deneuve, P. Brument, J. Cavelier, Hérubert, E. Maillard, Couture, V. Cavelier.

21^{me} ANNÉE — 1889

SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE FÉCAMP

Sous le Patronage et avec le Règlement du Yacht-Club de France

PROGRAMME

DES
COURSES DU DIMANCHE 18 AOUT 1889

A deux heures très précises

Président d'honneur :

M. A. LE BORGNE, Maire

COMITÉ D'ADMINISTRATION

Président :

M. ADOLPHE BELLET

Vice-Présidents :

MM. NOUET, commissaire de marine, et H. CHÉDRU

M. CONSTANTIN, Secrétaire : M. RENAULT, Trésorier ; M. VICTOR VALOIS, Médecin

COMMISSION NAUTIQUE

MM. CHANCEREL, VICTOR EUDIER, LECACHEUR, E. LEMÉTAIS

COMMISSION D'ORGANISATION

MM. CAMINADE DE CASTRES, C. DUBOSC, R. DUGLÉ, Em. GILLES, Adrien LE CLERC

CAPITAINES COMMISSAIRES SPÉCIAUX

MM. SIMON DUHAMEL et FRIBOULET

PROGRAMME

PREMIÈRE COURSE BATEAUX DE PLAISANCE

A voiles, pontés ou non pontés, avec ou sans dérive, de toutes nations.

Jugés suivant le Règlement du Yacht-Club de France.

Au Chronomètre suivant le tableau d'allégeance du Yacht-Club de France. — Règlement de 1886

Parcours : environ 10 milles-marins

(DÉPART VOLANT) DEUX SÉRIES ET UN SEUL DÉPART

1^{re} Série. — Yachts au-dessus de 10 tonneaux.

1^{er} Prix, Une Longue Vue et..... F. 200

accordée par le Yacht-Club de France.

2^e — Une Médaille en vermeil, accordée par le Yacht-Club de France et..... F. 50

2^e Série. — Yachts au-dessus de 2 tonneaux et n'excédant pas 10.

1^{er} Prix, Jeanne d'Arc (Bronze), offert par M. Siegfried, député, plus F. 150

offerte par le Chemin de fer de l'État.

2^e — Une Médaille en argent, accordée par le Yacht-Club de France et..... » 50

3^e — Une Médaille en bronze accordée par le Yacht-Club de France.

PRIX D'HONNEUR

Au premier arrivant de tous les Yachts

Une Coupe de Sèvres

offerte par M. le Ministre des Beaux-Arts à la Société des Régates de Fécamp

DEUXIÈME COURSE

Parcours : environ 5 milles marins

EMBARCATIONS DE PLAISANCE

Non pontées, du quartier maritime de Fécamp

A quille fixe, n'excédant pas 2 tonneaux

Au Chronomètre sans compensation de temps

1^{er} Prix, Un Baromètre de poche, offert par M. Laroche, sous-préfet du Havre, et..... F. 75

2^e — Offert par la Ville de Fécamp..... F. 50

et une Médaille en vermeil, offerte par M. Delaunay, conseiller général...

3^e — offert par la Ville de Fécamp..... » 25

et une Médaille en bronze, offerte par M. le général Robert.

Il n'est perçu aucun droit d'entrée pour les Bateaux. — Tout engagement devra contenir le nom du Propriétaire, celui du Patron et la jauge du bateau, d'après le certificat dressé et signé par le Président du Conseil maritime du Yacht-Club de France; il devra être contracté l'avant-celle du jour des régates, avant 4 heures après midi, chez M. M. RENAULT, au Bureau de MM. les Courtiers Maritimes. — Tout engagement sera rigoureusement refusé, passé l'heure indiquée.

Le Comité des Régates Juge, en dernier ressort et sans appel, toute question relative aux Régates, sauf pour les courses de bateaux de plaisance; par le seul fait de leur inscription, les Concurrents déclarent accepter sa juridiction et renoncer à celle des Tribunaux.

Tout engagement de yacht doit contenir une promesse formelle de n'avoir recours à la juridiction des Tribunaux pour aucune contestation pouvant résulter des divers incidents de la Course, et, en conséquence, de signer le cas échéant, la formule d'arbitrage dont le modèle est inséré au Règlement du Yacht-Club de France.

Les réclamations seront reçues au Casco, par le Jury, dans le délai de une heure après la fin de chaque course. Elles ne seront examinées par le Conseil Maritime du Yacht-Club de France, qu'autant qu'elles seront produites conformément aux Articles 55, 56 et 57 du Règlement.

Pour plus amples renseignements : s'adresser à M. CONSTANTIN, Secrétaire de la Société, et demander le Règlement des Courses.

Vu et approuvé

Le Président du Yacht-Club de France,
Contre-Amiral LAGÉ

TROISIÈME COURSE

BATEAUX PILOTES

De tous les Ports de France

Au Chronomètre, suivant le tableau d'allégeance adopté pour les Bateaux de Plaisance. — Jauge de Douane — Départ volant.

1^{er} Prix, offert par la Chambre de Commerce. F. 150

et une Longue - Vue offerte par M. le

Ministre de la Marine.

2^e — offert par le Conseil Général..... » 50

QUATRIÈME COURSE

BATEAUX DE PÊCHE

Mesurant jusqu'à 15 mètres inclusivement (1).

Au Chronomètre, sans compensation de temps.

1^{er} Prix, offert par M. E. Le Clerc.... F. 100

et un Baromètre, offert par M. le Ministre de la Marine.

2^e — offert par M. Delaunay, conseiller général » 50

3^e — offert par le Conseil Général.... » 25

CINQUIÈME COURSE

CANOTS DE PÊCHE

De Fécamp, Yport et Etretat

Au Chronomètre, sans compensation de temps

1^{er} Prix, offert par la Ville de Fécamp..... F. 100

et une Médaille en argent offerte par M. Le

Borgne, maire.

2^e — offert par M. A. Nanez, maire d'Yport » 50

3^e — offert par le Conseil Général.... » 25

SIXIÈME COURSE

EMBARCATIONS A 4 AVIRONS (1^{re} Série)

1^{er} Prix, offert par la Ville de Fécamp... F. 150

et une Médaille en vermeil offerte par M.

le général Robert, sénateur....

2^e — offert par M. E. Delaunay, conseiller général » 50

et une médaille en laur, offerte par la

Société des Régates.

SEPTIÈME COURSE

EMBARCATIONS A 4 AVIRONS (2^e Série)

1^{er} Prix, offert par le Conseil Général.... F. 150

et une Médaille en vermeil, offerte par M.

le général Robert, sénateur.

2^e — offert par la Ville de Fécamp... » 50

et une médaille de bronze offerte par la Société des Régates.

HUITIÈME COURSE

CANOTS A LA GODILLE

Autres que les CANOTS des Bateaux de plaisance et d'Amateurs montés par des mousses au-dessous de 16 ans.

Minimum de longueur : 3 m. 50 ; de larg. 1 m. 20

4 Prix, offerts par la Ville de Fécamp :

20 fr. — 15 fr. — 10 fr. — 5 fr.

NEUVIÈME COURSE

PÉRISSOIRES non pontées, ni couvertes

Quatre Prix offerts par la Ville de Fécamp :

20 fr., 15 fr., 10 fr. et 5 fr.

DIXIÈME COURSE

DORIS DE SERVICE

Montés par 3 hommes dont 2 nageant à couple et 1 aviron de queue

4 Prix, offerts par la Ville de Fécamp :

70 fr. — 30 fr. — 20 fr. — 15 fr.

ONZIÈME COURSE

EMBARCATIONS A 4 AVIRONS

Course d'ensemble entre toutes les embarcations du quartier maritime de Fécamp ayant cours, à l'exception de celles qui auront remporté les premiers prix.

1^{er} Prix, Une Médaille en argent, offerte par le général Robert, et..... F. 50

offerts par M. A. Le Borgne, maire.

2^e — offert par la Ville de Fécamp... » 35

3^e — offert par le général Robert, sénateur... » 25

4^e — offert par la Ville de Fécamp... » 15

DOUZIÈME COURSE — COURSE A LA NAGE

4 Prix, offerts par la Ville de Fécamp :

20 fr. — 15 fr. — 10 fr. — 5 fr.

COURSE AU BEAUPRÉ

4 Prix, offerts par la Ville de Fécamp :

20 fr. — 15 fr. — 10 fr. — 5 fr.

N. B. — Le règlement du Yacht-Club de France sera appliqué aux Bateaux de plaisance.

(1) Du dedans de l'étrave au dedans de l'étambot : Sur le pont, pour les bateaux pontés ou demi-pontés ; Au ras des tôtes, pour les bateaux non pontés.

Le Président du Comité d'Administration,
Adolphe BÉLLET

Le Maire, Président d'Honneur,
A. LE BORGNE.